

CONFÉRENCES À L'ACADÉMIE DE PHILATÉLIE

" La désinfection des lettres en France "

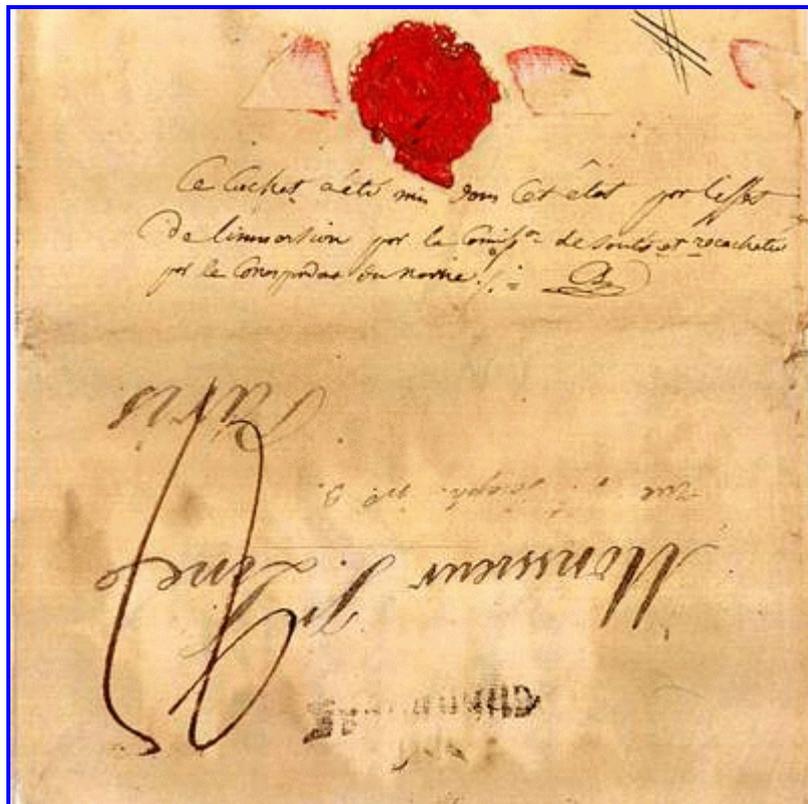
Guy Dutau (04/05/2002)

Au cours des XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles, de violentes épidémies finirent par convaincre les habitants des pays méditerranéens que la peste était une maladie contagieuse provenant avant tout du Levant et de Barbarie par voie maritime. Mais c'est seulement en 1894 que Yersin isola le bacille responsable de l'affection (*Yersinia pestis*) et que Simond démontra que c'était la piqûre de la puce du rat (*Xenopsylla cheopis*) qui transmettait la maladie à l'homme à partir des rats infectés, *Rattus rattus* et *Rattus norvegicus*. Sans en connaître le mécanisme, les Anciens États italiens et la Provence ont su très tôt que la peste était extrêmement contagieuse et transmissible. Les écrits de l'époque la dénomment d'ailleurs **la contagion** et même s'il était habituel d'imputer ses attaques à la vindicte céleste, tous les États surent s'unir pour la combattre. Un historien des grandes épidémies, Daniel Panzac l'a bien compris lui qui a écrit :

«l'importance de cette défense est telle qu'elle suscita une collaboration internationale que rien ne viendra interrompre, pas même les guerres et les révolutions politiques ».

Les affections concernées par la désinfection des lettres que l'on peut aussi appeler «*La prophylaxie postale des épidémies* » sont la peste, le choléra, la fièvre jaune, le typhus et, plus généralement, toutes les maladies infectieuses et fébriles, autrefois regroupées sous le générique de «maladies pestilentielles». Schématiquement avant 1830, la purification des lettres concerne la peste. Après 1830, on désinfectera les lettres par crainte du choléra qui procédera par épidémies successives et qui viendra alors que la peste s'éteindra. Cette période qui est celle des «*choleraletters* », pour reprendre l'expression anglo-saxonne, verra se multiplier les griffes de désinfection. Les responsables des lazarets maritimes, habitués à se prémunir contre les maladies qui venaient d'Outremer, seront alors pris à revers par la propagation Nord - Sud du choléra, contrastant avec celle de la peste qui progressait du Sud vers le Nord.

À la fin du XIX^{ème} et au début du XX^{ème}, même si la désinfection du courrier fit quelques réapparitions (tuberculose), elle tomba progressivement en désuétude. Mais des mesures sanitaires persisteront comme la désinfection des navires et la déclaration des maladies épidémiques. Le conférencier, à l'aide de documents issus de sa collection personnelle, rappelle les principaux textes réglementaires qui organisent la désinfection des lettres, l'un des aspects de la police sanitaire qui en comporte beaucoup d'autres (billets de santé, patentes de santé, quarantaines).



«*En rade de Cherbourg*» le 30 novembre 1821 pour Paris le 3 décembre : lettre d'un marchand espagnol en quarantaine avec sa cargaison qu'il risque de perdre. En raison d'une épidémie de fièvre jaune, les plis provenant d'Amérique centrale et des Antilles sont purifiés à leur arrivée dans les ports français. Le pli présente une mention manuscrite exceptionnelle en France expliquant le dommage subi par le pli qu'il a fallu décacheter pour le désinfecter intérieurement puis le recacheter : «*Ce cachet a été mis en cet état par l'effet de l'immersion par la Commission de Santé et recachetée par le correspondant du navire*».



Lettre d'Alexandrie du 10 mars 1837 arrivée à Marseille le 6 avril montrant 4 incisions, un cachet de cire intact exceptionnel "Administration de Marseille/Santé publique" et une griffe "PURIFIÉ LAZARET/MARSEILLE".



Calque du cachet de cire utilisé pour recacheter les lettres ouvertes pour être désinfectées.

Références

1. Carnévalé-Mauzan M. «La purification des lettres en France et à Malte». Imprimerie Louis-Jean, Gap, 1960, 1 volume (75 pages).
2. Dutau G. «La désinfection des lettres en France». Belgica 2001, Catalogue de l'Exposition, p.77-84.